

## Volet B

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé au Moniteur belge

\*17304992\*



Déposé 20-02-2017

Greffe

N° d'entreprise : 0671628493

Dénomination

(en entier): FrenchTech Brussels, asbl

(en abrégé): FrenchTech Brussels

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège: Boulevard de la Cambre 28

1000 Bruxelles

Belgique

Objet de l'acte : Constitution

TITRE 1er

Dénomination, siège social

Article 1 er

L'association est dénommée «FrenchTech Brussels, Association sans but lucratif».

#### Article 2

Son siège social est établi boulevard de la Cambre 28-30 à Bruxelles (1000), dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

L'adresse de ce siège ne peut être modifiée que par une décision de l'Assemblée générale conformément à la procédure légalement prévue en cas de modification statutaire. La publication de cette modification emporte dépôt des statuts modifiés coordonnés au greffe du Tribunal de commerce territorialement compétent.

L'association est constituée pour une durée indéterminée.

TITRE 2

But

Article 3

L'association a comme but d'établir en Belgique un réseau on line et offline qui met en contact de manière qualitative les entrepreneurs Français et Belges des secteurs technologiques avec de potentiels fournisseurs de services, business partenaires, clients et investisseurs pour leur fournir des informations dans le domaine de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de la collaboration.

En même temps l'association fournit une plateforme en ligne pour faire connaître les activités, les outils et les événements par lesquels chaque partie pourra mieux informer et atteindre son public. La plate-forme permettra aussi d'organiser un nombre d'événements communautaires qui rendent le networking possible.

L'association va également développer le concept "French Tech" en Belgique et le positionner comme une marque forte, en concertation avec les autres entités développant la "French Tech" de France ou depuis d'autres pays.

L'association souhaite aussi aider les entrepreneurs Français qui souhaitent s'implanter en Belgique en leur fournissant toutes sortes d'informations utiles pour faciliter le lancement de leur activité. De la même façon, l'association souhaite aider les entrepreneurs Belges à se développer en France en les informant sur les possibilités offertes pour faciliter leur implantation.

Enfin, l'association se fixe comme objectif d'aider à développer un climat entrepreneurial

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.

Réservé au Moniteur belge



adéquat, entre autres en jouant un rôle actif lors de la publication de livres et livres blancs qui visent une large sensibilisation de la population.

L'association peut pour cela faire appel à des membres effectifs mais peut également engager des experts afin de développer ses conseils. L'association peut développer toutes les activités qui contribuent directement ou indirectement à la réalisation des buts non lucratifs en ce compris les activités commerciales et rémunérées endéans les frontières de ce qui est permis légalement et dont les revenus seront totalement consacrés à la réalisation de projets non lucratifs.

L'association peut recevoir des subsides, l'argent des sponsors, des cadeaux et des legs dans les conditions légales.

Ce sommaire n'est pas exhaustif ni limitatif.

Elle peut accomplir tous les actes se rapportant indirectement ou directement à son objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet.

(...)

#### Dispositions transitoires

L'Assemblée Générale de ce jour a élu en qualité d'administrateurs :

- 1) Monsieur Olivier BRISAC, né le 7 août 1974 à Paris (France), domicilié avenue Hellevelt 30 à Uccle (1180)
- 2) Madame Stéphanie SELLIER née BRANS, née le 28 juin 1968 à Argenteuil (France), domiciliée rue de la source 90, St Gilles (1060)
- 3) Madame Muriel CHAPELLE, née Van Severen le 15 juin 1966 à , domiciliée rue de la Sapinière 28 à Uccle (1180)
- 4) Monsieur Erwan DOUARINOU, né le 04 août 1986 à Nantes (France), domicilié rue de la paix, 26, Ixelles (1050)
- 5) Monsieur Geoffroy VERNEY-CARRON, né le 29 janvier 1973 à Saint-Etienne (France), domicilié avenue Van Sever 40 à Wezembeek-Oppem (1970)
- 6) Monsieur Christophe CHATILLON, né le 16 avril 1970 à Fresnes (France), domicilié rue de Percke 127 F à Uccle (1180)
- 7) Monsieur Philippe CHEVALLIER, né le 14 juin 1965 à Ostende (Belgique), domicilié Avenue de Citeaux 12 à Louvain-la-Neuve (1348)
- 8) Madame Frédérique LEFEVRE, née le 01 mai 1972 à Caen (France), domiciliée avenue Fond Roy 115 à Uccle (1180)
- 9) Madame Anne-Christine GENOUVILLE, née BONAMY le 13 octobre 1966 à Suresnes (France), domiciliée Avenue des Ronces 12 à Uccle (1180) qualifiés ci-dessus qui acceptent ce mandat.

Les administrateurs ont désigné en qualité de :

- Président : Monsieur Olivier BRISAC
- Vice-Présidente : Madame Stéphanie SELLIER
- Trésorier : Monsieur Philippe CHEVALLIER
- Secrétaire : Madame Muriel CHAPELLE

### Fait à Bruxelles

en deux exemplaires, le 20 décembre 2016

Mentionner sur la dernière page du Volet B :